



**AUDISOL**

*Le Cabinet de l'Economie Sociale et Solidaire*

**Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes**

inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables et sur la liste des commissaires  
aux comptes de Paris

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31/12/2022**

***CANAL***

***232 Boulevard Descat***

***59 200 TOURCOING***

## CANAL

232 Boulevard Descat

59 200 TOURCOING

Rapport du commissaire aux comptes

sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Mesdames, Messieurs les Membres de l'Association,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association CANAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'Association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de détecter systématiquement toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 7 mai 2024

Le Commissaire aux comptes,

**AudiSol**

Karim BANGOURA



## Annexe 1

### Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur des éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



**Association CANAL**

232 Boulevard Descat 59200 TOURCOING FRANCE

Exercice du **01/01/2022** au **31/12/2022**

Expert-comptable: Sophia FAIZ

Société par actions simplifiée au capital de 266 550 € - Inscrite au tableau de l'Ordre de Lille

Société de Commissaires aux comptes inscrite sur la liste

et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes des Hauts de France

RCS Lille B 886 680 784 - Code APE 6920Z - N° TVA: FR15 886 680 784 - N° SIRET: 886 680 784 00057

# COMPTES ANNUELS

# - BILAN ACTIF -

CANAL

du 01/01/2022 au 31/12/2022

	N			N-1
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Capital souscrit non appelé				
<b>Immobilisations incorporelles (1)</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	7 126	7 126		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	143 154	123 537	19 617	11 041
Autres immobilisations corporelles	355 080	332 139	22 942	65 848
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participation évaluées selon méthode équivalence				
Autre participations	7 794		7 794	7 794
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	300		300	300
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>513 454</b>	<b>462 802</b>	<b>50 652</b>	<b>84 983</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks</b>				
Matières premières et approvisionnements				1 233
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	430 187		430 187	363 690
Autres créances	225 039		225 039	74 721
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Trésorerie</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	434 784		434 784	506 330
<b>Comptes de régularisation</b>				
Charges constatées d'avance	9 536		9 536	8 413
Frais d'émissions d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 099 546</b>		<b>1 099 546</b>	<b>954 387</b>
<b>TOTAL ACTIF GENERAL</b>	<b>1 613 000</b>	<b>462 802</b>	<b>1 150 198</b>	<b>1 039 370</b>
Renvois:				
(1) Dont droit au bail :				
(2) Dont part à moins d'un an :				
(3) Dont part à plus d'un an :				

## - BILAN PASSIF -

CANAL

du 01/01/2022 au 31/12/2022

	N	N-1
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social ou individuel (dont versé: 0 )		
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	457 351	281 172
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	133 681	176 180
<b>Situation Nette</b>	<b>591 033</b>	<b>457 351</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>591 033</b>	<b>457 351</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	190 500	198 076
Provisions pour charges	61 521	56 050
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>252 021</b>	<b>254 126</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 113	14 738
Emprunts et dettes financières divers (3)	58 193	58 193
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 249	32 875
Dettes fiscales et sociales	163 908	151 331
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	682	70 755
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>307 145</b>	<b>327 892</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL PASSIF GENERAL</b>	<b>1 150 198</b>	<b>1 039 370</b>
Renvois :		
(1) Dettes :		
	à Plus d'un an	
	à moins d'un an	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :		
(3) Dont emprunts participatifs :		

## - COMPTE DE RESULTAT -

CANAL

du 01/01/2022 au 31/12/2022

			Total	N-1
Produits d'exploitation	France	Export		
Ventes de marchandises				3 690
Production vendue - biens				
Production vendue - services	1 161 359	7 504	1 168 863	1 047 305
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>1 161 359</b>	<b>7 504</b>	<b>1 168 863</b>	<b>1 050 995</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 568 824	1 316 696
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			165 864	405 883
Autres produits			10	1 019
<b>Total des produits d'exploitation I (1)</b>			<b>2 903 561</b>	<b>2 774 593</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			51 619	32 408
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			1 233	3 446
Autres achats et charges externes (3)			397 271	260 715
Impôts, taxes et versements assimilés			78 699	71 914
Salaires et traitements			1 873 263	1 744 538
Charges sociales			284 145	313 080
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amort...			53 464	61 057
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux provi...				
Dotations d'exploitations sur actif circulant : dotations aux prov...				172 576
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux p...			90 000	
Autres charges			539	13 266
<b>Total des charges d'exploitations II (2)</b>			<b>2 830 232</b>	<b>2 673 002</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>			<b>73 329</b>	<b>101 591</b>
<b>Opérations en commun</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
<b>Produits Financiers</b>				
Produits financiers de participations (5)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo...				
Autres intérêts et produits assimilés (5)			454	312
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>454</b>	<b>312</b>

## - COMPTE DE RESULTAT -

CANAL

du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Total	N-1
<b>Charges Financières</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées (6)	67	161
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières (VI)</b>	<b>67</b>	<b>161</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)</b>	<b>386</b>	<b>151</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>	<b>73 716</b>	<b>101 742</b>
<b>Produits Exceptionnels</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	71 750	125 409
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 000	
Reprises sur provisions et transferts de charges		47 427
<b>Total des produits Exceptionnels VI</b>	<b>74 750</b>	<b>172 836</b>
<b>Charges Exceptionnelles</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 313	8 348
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	5 471	90 050
<b>Total des charges exceptionnelles VII</b>	<b>14 784</b>	<b>98 398</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)</b>	<b>59 966</b>	<b>74 438</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>133 681</b>	<b>176 180</b>
Renvois:		
(1) Dont Produits d'exploitation sur exercices antérieurs :		84 397,00
(2) Dont charges d'exploitations sur exercices antérieurs :		4 629,00
(3) Dont crédit-bail mobilier :		
(3) Dont crédit-bail immobilier :		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées :		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées :		

## ANNEXE COMPTABLE

## Annexe des Comptes de l'exercice clos

le 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 1 150 198€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 133 681€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

#### Permanences des méthodes :

Les comptes annuels de l'exercice 2022 sont établis conformément aux règlements suivants :

ANC N°2014-03 du 5 juin 2014, relatif à la réécriture du plan comptable général (modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 8 décembre 2016),

ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Conformément à l'article 611-1 du règlement ANC n°2018-06, la première application dudit règlement constitue un changement de méthode comptable.

#### Informations générales complémentaires :

##### Objet social, activités et moyens mis en œuvre

Le projet associatif de l'association CANAL (Coordination d'Activités Nouvelles et d'Animation Locales) consiste à concevoir et mettre en place des activités et des animations dans le but de proposer une étape de développement personnel, en vue de susciter une démarche de socialisation et/ou de professionnalisation durable.

L'association se donne tous les moyens humains, matériels, techniques, juridiques et économiques nécessaires à la réalisation de ses missions.

L'association CANAL se réserve le droit de prendre des participations dans toute société de droit privé ayant un objet similaire ou complémentaire à celui de l'association

### - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE -

Un mandat de gestion de l'association CANAL BERGES par CANAL a été signé le 16 décembre 2020.

L'association CANAL SERVICES a été mise en liquidation judiciaire le 12 octobre 2020. Le 10 juin 2022, le tribunal de commerce de Lille Métropole a prononcé la clôture des opérations de liquidation judiciaire.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations :

Immobilisations Incorporelles et Corporelles	Valeur brute D'exercice	Début	Augmentations		Diminutions		Valeur Brute Fin d'exercice
			Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Autres Immobilisations incorporelles	7 126						7 126
<b>Total Immobilisations Incorporelles (I)</b>	<b>7 126</b>						<b>7 126</b>
Installations techniques, matériels et outillages industriels	124 769			18 385			143 154
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 800						4 800
Matériel de transport	332 432						332 432
Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 101			748			17 849
<b>Total Immobilisations Corporelles (II)</b>	<b>479 102</b>			<b>19 132</b>			<b>498 234</b>
Participations	7 794						7 794
Prêts et autres immobilisations financières	300						300
<b>Total Immobilisations Financières (III)</b>	<b>8 094</b>						<b>8 094</b>
<b>Total Général (I + II+III)</b>	<b>494 321</b>			<b>19 133</b>			<b>513 454</b>

Tableau de Variation des Fonds Propres :

Variation des fonds Propres	Ouverture	Affectation Résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	Clôture
Report à nouveau	281 172	176 180			457 351
Excédent ou déficit de l'exercice	176 180				133 681
<b>Situation nette</b>	<b>-176 180</b>				<b>-133 681</b>
<b>Total</b>	<b>-457 352</b>	<b>-176 180</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-591 032</b>

Etat des provisions :

Nature Provisions Pour Risques et Charge	Solde à L'ouverture	Augmentation	Diminution	Solde à la Clôture
Provision Pour Risque D'emploi	198 076		7 576	190 500
Autres provisions pour charges	56 050	5 471		61 521
<b>Total</b>	<b>-254 126</b>	<b>-5 471</b>	<b>-7 576</b>	<b>-252 021</b>

Une provision pour indemnités de fin de carrières a été constatée pour 61 521€

État des échéances des créances et dettes à la clôture de l'exercice :

ETAT DES CREANCES	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Autres immobilisations financières	300	300	
Créances clients et comptes rattachés	429 921	491 134	
Autres	154 994	121 100	
Charges constatées d'avance	9 536	9 536	
<b>Totaux</b>	<b>-594 751</b>	<b>-622 070</b>	<b>-</b>

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an maximum à l'origine	433 358	433 358	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à plus d'1 an maximum à l'origine	2 113	2 113	
Fournisseurs et comptes rattachés	82 249--	82 249	
Dettes fiscales et sociales	163 908+-	168 488	
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	58 193	58 193	
Autres Dettes	682	73 263	
<b>Total</b>	<b>-740 503</b>	<b>-817 664</b>	<b>-</b>

Effectif :

DETAIL DES EFFECTIFS	
Effectif moyen	107.80
Effectif OETH	95.27
Effectif BOETCH	10.15
Effectif CSA	95.27
Effectif CSA CFIP	0.74

Compte de résultat :

DETAIL DES PRODUITS	Montant Brut
Prestations de services	1 168 863,31
Subventions d'exploitation	1 568 824,21
Produits divers de gestion courante	9,64
Produits financiers	453,63
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	71 749,75
Produits de cession d'éléments d'actif	3 000,00
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	97 576,00
Transfert de charges d'exploitation	68 288,08
<b>Totaux</b>	<b>-2 646 110,00</b>

HONORAIRES CAC	5 904,00
----------------	----------